

Non au cyberharcèlement de militantEs !

10 janvier 2018

Solidaires
étudiant-e-s
syndicats de luttes

Mercredi 10 janvier 2018.

Non au harcèlement ciblé de militantEs !

Depuis le matin du 8 janvier 2018, sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) la page "Memes royalistes" une page d'extrême droite a annoncé "faire des révélations sur l'UNEF", et a publié des captures d'écrans de tweets de militantEs (femmes racisées) de l'UNEF, en citant leurs noms prénoms et pseudo, incitant de ce fait à un harcèlement ciblé sur ces personnes. Depuis, plusieurs autres camarades de l'UNEF et de Solidaires étudiant-e-s ont également fait les frais de cette abjecte méthode militante d'intimidation.

Les propos cités étaient à chaque fois des tweets dénonçant des oppressions qu'elles subissaient et qui ont été qualifiés par des individus, en majorité d'extrême droite, et certains cadres du FN comme du « racisme anti-blanc », « sexisme anti-homme » ou « misandrie », « hétérophobie », autant de fantasmes nés de la peur des dominant-e-s de voir leurs privilèges être remis en question.

En tant que commission Antipatriarcat de Solidaires étudiant.e.s, nous tenons à témoigner notre plein et entier soutien à nos camarades subissant ce harcèlement ciblé, quelle que soit leur organisation d'appartenance. Ces tentatives d'intimidation ne suffiront pas à nous faire taire quand nous nous élevons contre les structures d'oppression que nous subissons (qu'il s'agisse de racisme, de sexisme, de queerphobies, de validisme...).

Nous tenons à rappeler que les personnes victimes d'oppressions structurelles sont et seront toujours légitimes pour s'exprimer sur leurs luttes et contre les privilégié-e-s de ces systèmes ; que les prétendues « oppressions inversées » n'existent pas ; et que la lutte contre les extrêmes droites est encore et toujours d'actualité !

Nous encourageons toutes les militant-e-s le pouvant à signaler les comptes incitant au harcèlement de camarades, ainsi que leurs publications.

La Commission Antipatriarcat de Solidaires étudiant-e-s

Communiqué de la fédération Solidaires étudiant-e-s, émanant de sa commission Antipatriarcat, au sujet du harcèlement ciblé dont sont victimes depuis 2 jours des militantEs féministes et antiracistes.

Depuis le matin du 8 janvier 2018, sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) la page "Memes royalistes" une page d'extrême droite a annoncé "faire des révélations sur l'UNEF", et a publié des captures d'écrans de tweets de militantEs (femmes racisées) de l'UNEF, en citant leurs noms prénoms et pseudo, incitant de ce fait à un harcèlement ciblé sur ces personnes. Depuis, plusieurs autres camarades de l'UNEF et de Solidaires étudiant-e-s ont également fait les frais de cette abjecte méthode militante d'intimidation.

Les propos cités étaient à chaque fois des tweets dénonçant des oppressions qu'elles subissaient et qui ont été qualifiés par des individus, en majorité d'extrême droite, et certains cadres du FN comme du « racisme anti-blanc », « sexisme anti-homme » ou « misandrie », « hétérophobie », autant de fantasmes nés de la peur des dominant-e-s de voir leurs privilèges être remis en question.

En tant que commission Antipatriarcat de Solidaires étudiant.e.s, nous tenons à témoigner notre plein et

entier soutien à nos camarades subissant ce harcèlement ciblé, quelle que soit leur organisation d'appartenance. Ces tentatives d'intimidation ne suffiront pas à nous faire taire quand nous nous élevons contre les structures d'oppression que nous subissons (qu'il s'agisse de racisme, de sexisme, de queerphobies, de validisme...).

Nous tenons à rappeler que les personnes victimes d'oppressions structurelles sont et seront toujours légitimes pour s'exprimer sur leurs luttes et contre les privilégié-e-s de ces systèmes ; que les prétendues « oppressions inversées » n'existent pas ; et que la lutte contre les extrêmes droites est encore et toujours d'actualité !

Nous encourageons toutes les militant-e-s le pouvant à signaler les comptes incitant au harcèlement de camarades, ainsi que leurs publications.

La Commission Antipatriarcat de Solidaires étudiant-e-s

Non au harcèlement ciblé de militantEs !

Depuis le matin du 8 janvier 2018, sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) la page "Memes royalistes" une page d'extrême droite a annoncé "faire des révélations sur l'UNEF", et a publié des captures d'écrans de tweets de militantEs (femmes racisées) de l'UNEF, en citant leurs noms prénoms et pseudo, incitant de ce fait à un harcèlement ciblé sur ces personnes. Depuis, plusieurs autres camarades de l'UNEF et de Solidaires étudiant-e-s ont également fait les frais de cette abjecte méthode militante d'intimidation.

Les propos cités étaient à chaque fois des tweets dénonçant des oppressions qu'elles subissaient et qui ont été qualifiés par des individus, en majorité d'extrême droite, et certains cadres du FN comme du « racisme anti-blanc », « sexisme anti-homme » ou « misandrie », « hétérophobie », autant de fantasmes nés de la peur des dominant-e-s de voir leurs privilèges être remis en question.

En tant que commission Antipatriarcat de Solidaires étudiant.e.s, nous tenons à témoigner notre plein et entier soutien à nos camarades subissant ce harcèlement ciblé, quelle que soit leur organisation d'appartenance. Ces tentatives d'intimidation ne suffiront pas à nous faire taire quand nous nous élevons contre les structures d'oppression que nous subissons (qu'il s'agisse de racisme, de sexisme, de queerphobies, de validisme...).

Nous tenons à rappeler que les personnes victimes d'oppressions structurelles sont et seront toujours légitimes pour s'exprimer sur leurs luttes et contre les privilégié-e-s de ces systèmes ; que les prétendues « oppressions inversées » n'existent pas ; et que la lutte contre les extrêmes droites est encore et toujours d'actualité !

Nous encourageons toutes les militant-e-s le pouvant à signaler les comptes incitant au harcèlement de camarades, ainsi que leurs publications.

La Commission Antipatriarcat de Solidaires étudiant-e-s

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://www.solidaires.org/Non-au-cyberharcèlement-de-militantEs>

